



AVIS PUBLIC – ÉLECTIONS 2021

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

AVIS PUBLIC D'ÉLECTIONS GÉNÉRALES LE 7 NOVEMBRE 2021

Par cet avis public, Isabelle Arcola, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont offerts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou de maire
- Poste de conseillère ou de conseiller 1
- Poste de conseillère ou de conseiller 2
- Poste de conseillère ou de conseiller 3
- Poste de conseillère ou de conseiller 4
- Poste de conseillère ou de conseiller 5
- Poste de conseillère ou de conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivantes :

Du 17 septembre au 1er octobre 2021

Lundi	De 9h à 12h	De 13h à 16h
Mardi	De 9h à 12h	De 13h à 16h
Mercredi	De 9h à 12h	De 13h à 16h
Judi	De 9h à 12h	De 13h à 16h
Vendredi	De 9h à 12h	

Attention - le vendredi 1er octobre 2021, le bureau sera exceptionnellement ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue seulement pour la réception des candidatures.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : Dimanche 7 novembre 2021
Jour de vote par anticipation : Dimanche 31 octobre 2021

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité;
- Vous domicile est sur le territoire de la municipalité et :
- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible ;
- Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aîlé(e) ou un proche aîlé(e) domicilié à la même adresse qu'une telle personne;